



MOULIN À VENT GEORGES LÉVY ERNEST RENAN

Compte-rendu de permanence du 08 juin 2022

Participants :

Présidente et Adjointe au conseil de quartier : Mme Samira MESBAHI

Correspondante de territoire : Mme Aude UGINET

Invité : M. Philippe LAURENT, directeur adjoint Direction cadre de Vie, responsable des espaces verts, Ville de Vénissieux

Nombre d'habitants : 2

Délégués :

- | | | |
|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> AGOPIAN Annie (excusée) | <input checked="" type="checkbox"/> DEVAUX Line | <input checked="" type="checkbox"/> GUICHARD Joëlle |
| <input type="checkbox"/> BELLETTI Barbara (excusée) | <input checked="" type="checkbox"/> DOS SANTOS Eduardo | <input checked="" type="checkbox"/> PERRE-THIVILLIER Josiane |
| <input type="checkbox"/> BILOA Vincent (absent) | <input type="checkbox"/> EXERTIER Armelle (absent) | <input type="checkbox"/> PIOTROVITCH D'ORLIK Sergueï (absent) |
| <input type="checkbox"/> CAVILLON Arlette (absente) | <input type="checkbox"/> GARNERET Matthieu (absent) | <input type="checkbox"/> RODRIGUEZ Béatrice (absente) |
| | <input type="checkbox"/> GIL Julie (absente) | <input checked="" type="checkbox"/> TARDY Bernard |

[Retour sur les questions de la dernière permanence](#)

Permanence de mai consacrée à la préparation de la fête de quartier du 24 septembre 2022.

Compte-rendu

Cette permanence est consacrée aux sujets cadre de vie /espace verts, avec la présence de M.Philippe Laurent.

Toutefois, avant de démarrer, Mme Mesbahi effectue un suivi sur différentes questions abordées lors des permanences précédentes celle du 11/05 :

- s'agissant du passage Cervin et de sa fermeture : un RDV est monté entre la régie et la Ville pour envisager les travaux de fermeture de ce passage. Un retour de cette réunion sera effectué au conseil de quartier à la prochaine permanence.
- Mise en sens unique de la rue Ludovic Bonin et plan de circulation du quartier : la réponse a été apportée lors de la permanence d'avril (suspension du projet de révision globale du plan de circulation dans l'attente d'une rétrocession d'une partie de la voirie à la Métropole) ; la Métropole n'a pas encore donné suite.
- Feu Pressensé/Marranne : cf point également abordé à la permanence d'avril : en attente du retour de la Métropole.
- Rejet de polluants sur la voie publique : il s'agit de rejets (déchets de chantier, ciment...etc) signalés via le CLIC le 27 mai dernier à proximité de l'ancien garage FIXTO (angle Pressensé/Marranne). Il est demandé si le propriétaire responsable de la conduite de chantier a été mis en demeure de nettoyer. Une technicienne du service environnement s'est rendue sur place le 14 juin, il y avait effectivement quelques traces de ciment sur le trottoir, une entreprise présente sur le chantier s'est engagée à nettoyer au maximum.
- Plantations du Parc Pressensé : il s'agit des plantations effectuées dans le cadre de l'opération « boisement urbain » en partenariat avec l'association Boomforest ; des habitants ont en effet signalés des arrachements et actes de vandalisme sur ces récentes plantations. Après vérification, M.Laurent, responsable des espaces verts, indique que ces dégradations sont assez minimales et ne mettent pas en péril, à ce stade, l'équilibre du dispositif (pour rappel, 900 arbres plantés sur 300m²).

Un habitant, représentant du syndic de copropriétaires du 1 et 3 rue Paul Verlaine, souhaite faire part de 2 sujets concernant les abords immédiats de sa résidence :

1) un phénomène de stationnement très gênant (poids lourds notamment) sur un espace directement sous les fenêtres des habitations ; ce sujet avait déjà fait l'objet d'une interpellation des services de la mairie à l'automne 2021. La propriété de cet espace est à éclaircir (privé?ville?) afin d'apporter une solution durable à cette problématique.

2) le syndicat de copropriétaires souhaiterait acquérir la domanialité d'une petite rue située à l'arrière de la résidence afin de la fermer et d'empêcher des phénomènes de squats et développer les possibilités de stationnement.

M.Laurent prend en compte ces requêtes et effectuera un retour auprès de la Direction Cadre de Vie de la Ville.

Par la suite, sont abordés les sujets suivants :

- Bancs pour la place E.Roman - Propreté/entretien de la place
Une demande de bancs plus confortables (ainsi que de nouvelle assises à l'ombre) avait été relayée par les délégués et habitants ; demande qui avait plutôt reçu un avis défavorable des services compte tenu des risques de nuisances importants.
M.Laurent précise qu'il pourrait être étudié un ou deux bancs supplémentaires, à l'ombre (côté sapins/église), mais pas au-delà ; la place étant déjà dotée de nombreuses assises. Il est par ailleurs évoqué la réflexion en cours sur la création d'ombrage supplémentaire à proximité du « mail boulistes ».

S'agissant de l'entretien/propreté de la place, M.Laurent est amené à préciser les modalités actuelles :

- tout ce qui est minéral : entretien par la Métropole avec un passage 1fois/jour
- tout ce qui est végétal + aire de jeux : entretien Ville avec un passage 3 fois / semaine

Un travail est en cours pour mieux coordonner les interventions des 2 collectivités.

- Question de l'offre de jeux/ de loisirs pour les jeunes dans le quartier :
Les délégués font remonter la présence de jeunes dans les groupes scolaires (Moulin à Vent, Ernest Renan) pendant les heures de fermeture, phénomène qui peut souligner le manque d'infrastructures par ailleurs sur le quartier. Il est précisé que l'intrusion au sein du groupe scolaire Moulin à Vent a été traitée depuis.
Globalement, les structures existent sur le quartier Moulin à Vent, mais semblent en nombre moins important sur Joliot Curie : une réflexion est donc en cours aux abords du groupe scolaire J.Curie.
- M.Laurent évoque les projets phare du quartier en matière d'espaces verts :
La place E.Roman et la végétalisation de la cour d'école du Moulin à Vent. Il précise que la végétation sera renforcée à l'automne sur le square Bullukian ; la clôture ayant été récemment refaite. Il fait part aux personnes présentes du développement des micro implantations florales sur les trottoirs, porté par la Métropole, à partir des demandes formulées par les habitants. Enfin, il reçoit des félicitations quant à la politique de fleurissement de la Ville, notamment sur l'avenue Francis de Pressensé.

Confirmation de la prochaine permanence

La prochaine permanence aura lieu le **mardi 14 septembre à 18h, salle Ernest RENAN**